

réclament du gouvernement des lois contre la pollution de l'air, mais en vain. A mes yeux, cette négligence du gouvernement équivaut à la stupidité pure et simple. Mais nous en sommes là. Des députés de tous les partis ont cité des cas où la pollution des fleuves et des cours d'eau a affecté des frayères. Dans ma propre région de Kootenay-Ouest, un des plus charmants coins du Canada, la rivière Kootenay est tellement polluée à certains endroits, que les autorités sanitaires ont prévenu le public de ne pas utiliser l'eau et même de ne pas s'y baigner. Je suppose que les poissons en sont victimes.

Ce n'est pas un cas isolé. Cela se répète dans chaque province du Canada. La raison c'est que nous ne nous sommes pas donné la peine d'examiner ce problème et de prendre des dispositions pour obliger les particuliers, les industries et même les gouvernements à observer certaines consignes que nous devrions être prêts à établir à Ottawa.

Pour terminer, j'aimerais dire que je possède de nombreuses données à ce sujet ainsi qu'une longue liste de solutions ou de propositions que j'aimerais soumettre à un comité ou à la Chambre dès que l'occasion se présentera. Il faut absolument que le problème soit réglé au plus vite. Que la question soit soumise à un comité spécial ou au comité des ressources nationales, il faut qu'elle soit étudiée, et j'exhorte les députés, en particulier les partisans du gouvernement, à insister, peu importe ce que peuvent penser les ministres, pour qu'on établisse un comité chargé d'étudier le problème et de proposer une mesure législative qu'on devrait adopter avant la fin de la première session de la présente législature en juin.

J'exhorte les députés à appuyer toutes les mesures prises dans ce sens afin de voir si 1969 ne pourrait pas être l'année où nous aurons vraiment pris des mesures pour enrayer les dangers de la pollution qui menacent le peuple canadien actuellement. (*Applaudissements*)

M. Ray Perrault (Burnaby-Seymour): Monsieur l'Orateur, j'aimerais d'abord féliciter mon collègue de Colombie-Britannique d'avoir présenté cette résolution. Tous les députés partagent son intérêt dans le sujet.

Du fait que moi aussi j'ai eu le plaisir de servir à l'Assemblée législative de Colombie-Britannique, j'ai suivi avec un intérêt particulier certaines des observations du préopi-

nant. Ayant siégé à l'Assemblée législative avec lui pendant un certain nombre d'années, je dois dire que je partage bon nombre de ses sentiments au sujet de l'incurie, dans notre province, en ce qui a trait aux mesures contre la pollution.

Il est paradoxal qu'une société qui a connu des progrès aussi marqués dans les domaines de la technologie, de la science et de la santé, connaisse aussi la prolifération de la pollution sous toutes ses formes. Elle paraît presque impuissante devant ce problème. Des déchets de toutes sortes polluent notre air, notre sol et notre eau. Je remarque que la résolution ne fait aucune mention de la pollution du sol, alors que celle-ci peut avoir des effets très graves. Nous en avons fait l'expérience il y a quelques années dans la région de Grand Forks en Colombie-Britannique, et j'espère que, si nous créons un comité, si celui-ci entreprend une étude importante, la pollution du sol sera comprise dans son mandat.

Plus la population augmentera et plus le niveau de vie s'améliorera, plus il y aura de déchets et de pollution. Il faut faire quelque chose. Ceux qui sont privés d'eau pure, d'air pur et de bonne terre s'impatientent quand ils songent au dialogue constitutionnel qui s'éternise, si important soit-il. Ils réclament le contrôle de la pollution et ils veulent que les autorités cessent de se renvoyer la balle. Une société juste est sûrement, entre autres, une société qui ne punit aucun de ses citoyens en le forçant à vivre dans un milieu pollué.

Dans le passé le public se préoccupait peu de la pollution. A ceux qui s'en plaignaient, beaucoup répondaient: L'odeur de la pollution c'est l'odeur de l'argent. On sait maintenant qu'en termes économiques seulement, sans tenir compte de la santé et de l'esthétique, le coût est devenu trop élevé. Nous savons maintenant que de l'eau non potable, malpropre, bue, ou vaporisée sur les récoltes, peut être très dangereuse pour la santé. Il en est de même de l'emploi inconsidéré de pesticides, et de l'air pollué. Personne ne saurait tolérer la pollution de l'air qui peut causer la bronchite chronique ou l'emphysème, ou la pollution de l'eau qui peut causer des maladies plus graves encore. Quant à la pollution de l'air, il faut s'attaquer surtout à la fumée et aux déchets industriels. Mais l'époque des avions à réaction a suscité de nouveaux problèmes. On parle de construire de nouveaux aéroports pour jets, même si selon certaines autorités, il deviendront sans doute des sources abondantes de pollution atmosphérique.